EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIO-EDUCATIVES ET SOCIOCULTURELLES

La somme inscrite au budget primitif en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 15920 euros.

Compte tenu des sommes attribuées aux précédents conseils les sommes nécessaires ne sont pas disponibles, il a été procédé à une inscription en décision modificative à ce conseil afin d'honorer ces demandes.

En accord avec votre commission, il vous est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Les irréductibles de Jules Vallès : 800 euros

L'association Les irréductibles de Jules Vallès réalise un projet multiculturel autour des origines de chacun et des échanges possibles.

Les actions de cette association, auront pour but de développer des relations, avec les familles dans la vie sociale de l'école Jules Vallès et de créer un lien parents-enseignants-élèves.

La participation des familles sera demandée, à l'occasion d'une semaine interculturelle au cours de l'année scolaire 2007-2008, pour la réalisation de plats locaux, de spectacles et d'expositions.

L'équipe de la Maison de Quartier de Croix de Neyrat s'associe dans ce projet en soutenant l'association au niveau administratif et par le prêt de locaux.

La Maison des Jeux : 1 200 euros

L'association la Maison des Jeux, s'attache à développer un projet d'éducation populaire autour du jeu, dans le but de franchir les barrières sociales, culturelles, linguistiques…

La Maison des Jeux souhaite mettre en place un nouveau type d'animation déambulatoire intitulé « Le chariot de jeux ».

La conception repose sur le principe d'aller à la rencontre du public, en déplaçant un chariot dans les différents rues, places et quartiers de la Ville.

Ce concept permettrait de proposer, par le biais des animateurs, de nombreux types de jeux accessibles à tous les publics.

La réalisation de ce chariot serait confiée à l'Association Etabli, spécialisée dans le travail du bois au travers de chantiers d'insertion.

F.J.E.P. La Plaine : 2700 euros

L'association F.J.E.P La Plaine propose aux jeunes des ateliers musicaux : guitare, basse et batterie.

Suite à une demande d'inscriptions dans ces ateliers en augmentation constante, l'association envisage de proposer des cours supplémentaires pour satisfaire les habitants du quartier.

Association Sportive et Culturelle de Clermont Nord « ASCCN » : 1 950 euros

L'Association Sportive et Culturelle de Clermont Nord, ASCCN, envisage d'organiser le 15 décembre 2007 un après-midi goûter et une soirée pour les habitants des quartiers Nord.

Afin de réaliser au mieux, cette manifestation, l'association travaille en partenariat avec la Maison de Quartier de Croix de Neyrat, le Parq ADSEA et l'Olympic de Clermont.

Cette action se déroulera à la maison de quartier de Croix de Neyrat. A partir de 14 h 30 pour les enfants (spectacle et goûter), suivie d'un buffet et d'un spectacle vers 20 h 30 pour tous les publics.. Les associations du quartier sont également invitées à la soirée.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/12/07

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint

ALAIN MARTINET